
Présidence : Croatie

1075^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 24 avril 2024 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 11 heures

Clôture : 12 h 15

2. Président : Ambassadeur M. Horvatić

Président

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/138/24), Belgique-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/136/24), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/135/24), Canada (FSC.DEL/140/24 OSCE+), Royaume-Uni (FSC.DEL/143/24 OSCE+)
- b) *Opération militaire spéciale visant dénazifier et démilitariser l'Ukraine* : Fédération de Russie (FSC.DEL/141/24) (FSC.DEL/142/24), Ukraine

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Mécanisme d'avertissement et de rappel appliqué conformément à la Décision n° 10/02 du FCS* : Président
- b) *Contribution de la Croatie au projet extrabudgétaire intitulé « Système de gestion de l'information et de rapports (iMARS) pour la collecte des informations militaires échangées, leur traitement et l'établissement de*

rappports à leur sujet » : Croatie, représentant du Centre de prévention des conflits

- c) *La question de la mise en œuvre des engagements en matière de maîtrise des armements et des mesures de confiance et de sécurité* : Biélorussie (FSC.DEL/137/24 OSCE+), Fédération de Russie
- d) *Point fait sur le programme d'apprentissage en ligne du Forum pour la coopération en matière de sécurité* : représentant du Centre de prévention des conflits
- e) *Atelier sur les armes légères et de petit calibre et les transferts d'armes classiques tenu le 23 avril 2024* : représentant du Centre de prévention des conflits

4. Prochaine séance :

Mercredi 8 mai 2024, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence